

Le contexte

Un **passport vaccinal** pour maîtriser l'épidémie. Si les États, dont la Belgique, sont encore réticents, l'idée fait son chemin au niveau européen, au point que la Commission a plaidé pour un tel outil dans le milieu médical. Avant un élargissement à d'autres secteurs ?

Vers la mise en place rapide d'un passeport vaccinal ?

Non



Yves Coppieters
Épidémiologiste

■ Cette notion de passeport vaccinal est précocée, parce que ça n'a aucun sens de l'envisager tant que tout le monde n'a pas accès au moins à la vaccination. Il serait cependant logique que des entreprises privées, voire des entreprises publiques "à risque", prennent des dispositions.

Au niveau européen, qu'il s'agisse de la Commission ou des États membres, le passeport vaccinal – notamment pour le secteur médical – fait doucement mais sûrement bouger les lignes. Cela vous étonne-t-il ?

L'Europe risque de se retrouver responsable dans les mois qui viennent de la lenteur de l'approvisionnement des vaccins, et essaie de trouver des stratégies pour diminuer sa responsabilité. Cela passe par cette idée du passeport vaccinal à tout prix pour les personnes qui seraient les premières vaccinées, à savoir les professionnels de santé. À titre personnel, je pense que la question du passeport vaccinal ne se pose pas tellement par catégories socioprofessionnelles, mais par rapport à une reprise des activités en général dans la société.

Et pour les professionnels de santé ?

Concernant les professionnels de santé, passeport vaccinal ou pas, je pense que c'est une responsabilité des institutions et collectivités de s'assurer que leur personnel est vacciné et ne met pas en danger les patients ou les personnes des collectivités. Mais cette notion de passeport vaccinal est précocée, parce que ça n'a aucun sens de l'envisager tant que tout le monde n'a pas accès au moins à la vaccination, et là je parle aussi des jeunes et même des enfants. Je pense que c'est un débat un peu prématuré.

Le secteur privé se montre de plus en plus intéressé, à l'image, par exemple, des compagnies aériennes. Vaut-il mieux que le politique garde la main sur cette question ?

Tout dépend de la rapidité avec laquelle les politiques, européens ou nationaux, vont se prononcer. S'ils se prononcent pour une obligation de ce passeport dans certaines situations par rapport à des secteurs ou des lieux de vie, alors les autres composantes de la société doivent attendre et s'adapter. Mais si ces recommandations n'arrivent pas assez vite, cela me semble tout à fait logique que des entreprises privées, voire des entreprises publiques "à risque", prennent des dispositions à terme. Comme on le fait pour les autres vaccinations, pour les enfants, dans les crèches de l'ONE, etc. Ce

serait triste que l'initiative provienne du secteur privé, mais cela dépendra du leadership européen par rapport à cela.

Donc, finalement, ce n'est pas totalement inenvisageable à terme ?

Tout en restant cohérent sur le fait que la vaccination n'est pas obligatoire – je pense qu'il faut garder cette ligne de conduite parce qu'elle est cohérente avec une société démocratique –, cela n'empêche pas qu'il y ait un vrai leadership pour essayer de favoriser ce passeport. Il faut quand même que les entreprises ou les sociétés n'aillent pas trop vite, parce qu'on ne peut pas se permettre cela tant que tout le monde n'a pas accès au vaccin.

Est-ce également une question de justice sociale, alors que les pays pauvres sont les laissés-pour-compte en matière de vaccination ?

On peut effectivement se demander comment cela se fait que les pays à faibles ressources économiques sont les laissés-pour-compte dans cette crise, avant de se poser la question des passeports vaccinaux. Il n'y a pas de raison que ces pays à faibles ressources ne puissent pas aussi avoir cette accessibilité.

Entretien : Clément Boileau

Le passeport vaccinal au centre des discussions

Le sujet, potentiellement explosif, était à l'agenda du sommet réunissant les 27 États membres européens ce jeudi. Le passeport vaccinal, véritable sésame, permettrait, par exemple, de refuser l'entrée sur un territoire à une personne non vaccinée contre le Covid-19. Si la présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, a exprimé la nécessité de développer un tel outil pour les professionnels de santé, cette initiative étendue à d'autres secteurs crispe les dirigeants européens, d'autant que la campagne de vaccination en Europe ne fait que commencer.

Côté pile, un certain nombre de pays, notamment



Oui

■ Le passeport vaccinal permettrait de mettre dès aujourd'hui en place les bases qui permettraient de maximiser le nombre de personnes qui se feront vacciner. Il est une solution intermédiaire plaçant les gens en face de leur responsabilité tout en préservant leur liberté.

Luc Gennart et Dirk Auer

Respectivement échevin MR à la Ville de Namur, colonel (e.r.), et chercheur au International Center for Law & Economics.

Évoquer un passeport vaccinal, alors qu'une infime minorité de la population mondiale est vaccinée, n'est-ce pas trop tôt ?

Dirk Auer: Je pense qu'il y a deux constats importants: on traverse une crise d'une ampleur jamais vue, et la solution pour le moment, c'est le confinement, jusqu'au moment où on arrivera à vacciner une masse critique de la population. Or, on peut faire le pari que peut-être suffisamment de personnes se vaccineront – ou peut-être pas. Le passeport vaccinal, c'est mettre aujourd'hui en place les bases qui permettraient de maximiser le nombre de personnes qui se feront vacciner à court et moyen terme. C'est la solution intermédiaire qui met les gens en face de leur responsabilité tout en préservant leur liberté.

Mais ce passeport ne pourra pas être seulement belgo-belge pour être vraiment efficace...

Dirk Auer: C'est sûr que ce type d'initiative sera plus efficace avec une mise en place à une large échelle. Ce ne sera peut-être pas possible d'avoir dans un premier temps tous les pays. Mais des plateformes numériques existent et permettraient, une fois implémentées dans plusieurs pays, de mettre en place ce passeport

et d'étendre cette initiative à d'autres pays, de commencer dans un premier temps avec certains pays et voir si d'autres sont intéressés.

Évidemment, le voyage à l'étranger est un des cas de figure qu'on imagine, mais il ne faut pas sous-estimer d'autres cas de figure tout aussi importants. On pourrait aussi imaginer une maison de repos qui accepterait des visites si les visiteurs sont vaccinés. Surtout s'il y a des gens à risque ou pour qui le vaccin sera moins efficace. Pourquoi ne pas demander aux visiteurs d'être porteurs d'un vaccin ?

Le politique semble pour l'instant réticent – du moins en Belgique.

Luc Gennart: C'est évidemment compliqué mais les cartes de vaccination, même internationales – comme le petit carnet jaune – existent quand même depuis très longtemps. Et c'était indispensable quand on voyageait à l'étranger. Mettre en place un système tel que celui-là doit nécessairement se faire au niveau européen puisque l'OMS le préconise aussi, comme cela peut être demandé contre la fièvre jaune, la typhoïde, etc. En tant qu'ancien militaire, on était supervaccinés et on avait toujours une petite carte sur soi... Ce ne serait pas difficile à mettre en place puisque le processus existe; il suffirait de gérer cette carte-là, de la mettre à jour via des outils numériques... (lire ci-dessous).

Ce ne serait pas trop lourd au niveau opérationnel ?

Luc Gennart: Oui, c'est lourd, mais la lourdeur, c'est que tout est fermé aujourd'hui. Le fait d'avoir un passeport permet de garder les établissements ouverts, plutôt que d'avoir des plexiglas entre toutes les tables. Il faut montrer son passeport et on avance! Je ne crois pas que c'est le politique qui va l'imposer, je pense que c'est le secteur concerné qui va demander d'avoir ce passeport pour mettre en place un droit d'entrée...

Ct.B.

Entretien : Ct.B.

Des outils "prêts-à-l'emploi" (ou presque)

À supposer qu'un passeport vaccinal fasse son arrivée en Belgique, quelle forme prendrait-il ? Pourquoi pas un "passeport-application", estime Dirk Auer... "Aucun outil n'est à 100% parfait; mais l'idéal, c'est de trouver un outil qui n'est ni trop lourd ni trop facile à falsifier. L'idée de l'application, c'est d'avoir un outil qui vérifie que vous avez bien un document, par exemple sous forme numérique, avec votre visage et votre nom. Cela vous permettrait de présenter votre smartphone et de valider le fait que vous avez été vacciné." Le chercheur cite quelques applications qu'il estime adéquates, telles que Onfido, conçue pour aider les entreprises à vérifier l'identité des

gens à l'aide d'un document d'identité basé sur la photo, d'un selfie et d'algorithmes d'intelligence artificielle. Mi-janvier, les firmes Microsoft, Salesforce et Oracle se sont même lancées dans un projet commun visant à mettre à disposition un outil numérique efficace. Le principe: permettre à l'utilisateur de stocker, via un portefeuille numérique, une copie de son statut vaccinal. "Il faudrait un système peut coïtéux à mettre en place, et où tricher n'est pas spécialement intéressant", poursuit Dirk Auer, qui ne serait pas étonné de voir l'application Coronalert servir de support à un passeport vaccinal belge.

Ct.B.